Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 13/12/2022

EVEN LAIT INDUSTRIE EVEN LAIT INDUSTRIE (51107042700014) rappelle Tubofruit x9



- Noms des modèles ou références concernés : **Tubofruits x9 Paysan Breton**
- Marque : **Paysan Breton**
- **GTIN 3412290007886 Lot 17/01/2023 Date limite de consommation 17/01/2023**
- Conditionnements : **Etuis cartonnés**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 29.179.090 CE**
- Informations complémentaires : **Tubes de fromages blancs aux fruits x9**
- Zone géographique de vente : **Régions : Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, Pays-de-la-Loire, Réunion, Territoires d'outre-mer (tom)**
- Distributeurs : **Toutes enseignes**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Mesure de précaution en raison d'un risque de défaut de soudure sur les tubes pouvant entrainer l'altération du produit**
- Risques encourus par le consommateur : **Défaut de fabrication, défaut d'étanchéité (ex: micro fuites, thermoscellage défectueux) ou anomalies de conditionnement**
- Description complémentaire du risque : **Il est recommandé aux personnes qui détiendraient ces produits de ne pas les consommer et de les rapporter au point de vente où ils seront remboursés.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
  Ces produits ont été fabriqués et/ou conservés dans des conditions ne permettant pas d'apporter de garanties sanitaires satisfaisantes. Ces produits sont donc susceptibles de présenter un danger pour la santé des consommateurs.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mercredi 18 janvier 2023**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre